Présentation de l'évolution du projet d'éco-quartier du coeur de ville

Ce projet d'éco-quartier ambitionne de requalifier 12 zones en coeur de ville. Il a fait l'objet d'une première plaquette en 2008 et de plusieurs réunions depuis mars 2008 visant à mobiliser des partenaires publics et privés. La présente plaquette actualisée est un état des lieux du travail entrepris. Une assistance technique pour faire évoluer le projet vers un schéma directeur a été accordée à la ville par la Région et l'ADEME dans le cadire de l'appel à projets "Eco-quartier". Voici une description synthétique de ces 12 zones à aménager, à requalifier et à mettre en cohérence:

Zone 1 : les Prés de la Ville

Pour aménager cet espace communal de 8 ha, le Conseil Général a accordé à la commune un FDAN qui lui a permis de recruter l'Agence Bocage et la société AXECO, spécialisée en Environnement et Hydrologie. L'étude est en cours. Un plan d'aménagement concerté sera établi.

Zone 2 : la route d'Estaires (ex- Engrais Nord France)

Cet espace de 4 ha est propriété de la Communauté de Communes Flandre-Lys (CCFL) qui a signé une convention avec l'Etablissement Public Foncier pour requalifier le site (dépollution, démolition, désamiantage, stabilisation des berges...). Afin de bénéficier d'aides financières majorées, la Ville de Merville et la CCFL se sont engagées à ce que la moitié du site soit affecté à un programme habitat" en haute qualité environnementale comportant au moins 25 % de logements sociaux ; l'autre moitié étant dévolue aux activités commerciales et zones naturelles.

3 Zone 3 : la route de la Gorgue (ex-Engrais Nord France)

Sur cet espace de 2 ha, la CCFL doit accueillir l'entreprise TMP (Transports Marc Pipart) spécialisée dans le conditionnement des déchets propres et secs recyclables, transportés par péniche. Débat en cours sur le projet industriel de l'entreprise.

Zone 4 : de la route de La Gorgue jusqu'à la gare

Sur cette zone (encore propriété RFF pour partie), tout reste à définir : étude du foncier, intégration paysagère des bâtiments, fonctions des espaces... Cet espace pose des problèmes de sécurité (squat, incendie, dégradations...), mais offre aussi de grandes opportunités d'aménagement urbain, en particulier la réalisation d'une voie verte vers Lestrem. Une étude l'Approche Environnementale de l'Urbanisme" y sera menée par l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune à laquelle la commune vient d'adhèrer.

5 Zone 5 : le pont des Capucins

Pour mieux faire circuler l'eau, cet ouvrage va faire l'objet d'une réhabilitation par l'USAN. Coût : 400.000 € décidés dans le cadre du PAPI (Plan d'Action de Prévention des Inondations) avec l'appui du SYMSAGEL et du Conseil Général.

Zone 6 : le Pont de Pierre

Avec le même objectif écologique de circulation de l'eau, la commune a décidé de solliciter VNF pour pouvoir assurer la maîtrise d'ouvrage du site. Elle a déjà fait l'acquisition de la maison éclusière et cherche à y développer des activités nautiques. Un projet de requalification doit être élaboré.

Zone 7 : la place de Merville

Merville a un problème d'attractivité commerciale, en particulier au niveau de son centre-ville. Un FISAC a été déposé à la DRCA via le Pays Coeur de Flandre. Une première tranche a permis de financer des opérations commerciales. Une deuxième tranche est en cours de préparation pour aider commerçants et artisans à améliorer leur vitrine et l'accessibilité des magasins.

Zone 8 : la Vieille Lys

Un programme d'amélioration de la qualité de l'eau et de restauration des berges est en cours avec le SYMSAGEL, de Merville à Saint-Floris.

Zone 9 : une centrale solaire

Sur un terrain de 4 ha acheté par les sociétés One Network Energies et NRJ Bio seront installés des panneaux photovoltaïques sur tracker. Une convention de partenariat a été signée entre cette société et la Commune pour promouvoir les énergies renouvelables, en particulier le solaire. Cette centrale sera complétée par des implantations sur la zone n°2 et, ultérieurement, par l'utilisation des toitures des bâtiments publics bien exposés. Une végétalisation du terrain complétera cette réalisation.

Zone 10 : le quai des Anglais

Des pontons pour la pêche sont prévus quai des Anglais, en particulier des équipements pour les personnes à mobilité réduite, en partenariat avec la Fédération de Pêche du Nord. Sont sollicités le Conseil Général, VNF et l'Agence de l'eau.

7 Zone 11 : la Cité Bouilliez

Cette cité ouvrière fera l'objet d'une requalification pour mieux circuler et mieux vivre ensemble, dans un cadre de vie amélioré. Une étude est en cours avec les services du Conseil Général en liaison avec la zone 2. Un projet de lutte contre la précarité énergétique mené par le CCAS et l'ADIL portera en particulier sur ce quartier.

2 Zone 12 : le groupe scolaire Victor Hugo

Un architecte-programmiste a été choisi pour établir des scénariis d'aménagement du groupe scolaire Victor Hugo en concertation avec les différents utilisateurs (communauté scolaire, halte-garderie, activités post et péri-scolaires, restaurant scolaire, centres de loisirs). Un programme sur 6 ans a été établi. Première tranche en 2011.



Contact : Jacques Parent Maire & Conseiller Général Hôtel de ville 59660 Merville Tél : 03 28 48 20 22 Fax : 03 28 49 68 05 Mail : j.parent@ville-merville.fr



